

Meurtre par vaccination – Plainte contre Bill Gates

**Une plainte contre Bill Gates et l’indien Adar Poonawalla, directeur général du plus grand fabricant de vaccins, a été déposée devant la Cour suprême indienne pour « meurtre par vaccination ». Cette émission met en lumière l'identité des courageux plaignants et les motifs de leur plainte.**

Afin de lutter contre le manque de transparence et de responsabilité de la justice indienne, des avocats indiens courageux ont fondé « l’Association du barreau indien » (IBA).
Le 25 novembre 2021, l'Association des avocats a annoncé avoir déposé une plainte auprès de la Cour suprême indienne pour « meurtre par vaccination » contre Bill Gates et Adar Poonawalla, son partenaire indien dans la production de vaccins, ainsi que contre des fonctionnaires du gouvernement. Adar Poonawalla est directeur général du « Serum Institute of India », un groupe pharmaceutique qui produit la plupart des doses de vaccins dans le monde.

Les requérants réclament notamment un dédommagement de 134 millions de dollars pour un jeune homme de 23 ans décédé de la vaccination Covid. Celui-ci avait fait confiance aux fausses déclarations du groupe pharmaceutique selon lesquelles le vaccin était sûr.
Les avocats indiquent que (littéralement) « … avant l'administration d'un vaccin ou d'un traitement, une personne doit être informée des effets secondaires du médicament et également des remèdes alternatifs disponibles. »
Si ces faits sont passés sous silence lors de la vaccination ou si, en plus, on ment sur l'innocuité du vaccin, le consentement à la vaccination a été obtenu de manière trompeuse.
Les accusés Bill Gates et Adar Poonawalla pourraient être tenus pour responsables de cette tromperie, car ils ont autorisé la commercialisation illégale de leur produit. En Inde, la pratique de la vaccination sous la tromperie ou la contrainte est un délit civil et pénal.
Si la plainte était acceptée, les plaignants créeraient ainsi un précédent susceptible d‘entraîner une vague de poursuites.

**de vem**

**Sources:**

Weltweit erste Impfmord-Klage gegen Bill Gates
<https://www.wochenblick.at/corona/weltweit-erste-impfmord-klage-gegen-bill-gates/>
<https://2020news.de/anklage-gegen-bill-gates-in-indien/>
<https://indianbarassociation.in/worlds-first-vaccine-murder-case-against-bill-gates-adar-poonawalla-filed-in-indias-high-court/>

Serum Institute of India
<https://de.wikipedia.org/wiki/Serum_Institute_of_India>

<https://www.theaugust.com/current/serum-institute-of-india-teams-up-with-bill-gates-gavi-foundation-for-the-development-of-covid-19-vaccine/>

<https://twitter.com/adarpoonawalla/status/1291660966497628160?cxt=HHwWgMCh5caz8-wjAAAA>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Coronavirus-fr - Coronavirus - [www.kla.tv/Coronavirus-fr](https://www.kla.tv/Coronavirus-fr)

#Vaccination-fr - Vaccination - oui ou non ? Faits et arrière-plans - [www.kla.tv/Vaccination-fr](https://www.kla.tv/Vaccination-fr)

#BillGates-fr - Bill Gates - [www.kla.tv/BillGates-fr](https://www.kla.tv/BillGates-fr)

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.